

## La grande cagnotte de NOTRE VIE GOURMANDE

Le courrier que vous avez reçu de **NOTRE VIE GOURMANDE** (Vallorise – 06) vous incite à lire, impérativement, le message suivant : « *Vous avez gagné la grosse cagnotte ! Nous devons effectuer le versement obligatoire de la somme de 1 650 000 Eurocents (1 million six cent cinquante mille d'euros cts) par chèque bancaire à notre grand gagnant, M. LAMY !* »

**NOTRE VIE GOURMANDE** sait manipuler les leviers psychologiques pour vous faire répondre à cette offre publicitaire et vous faire commander :

- ⇒ En jouant sur un « effet loupe » pour l'annonce du gain, exprimé en centimes et non pas en euros (*effectivement, un gain de 16 500 € serait moins parlant*).
- ⇒ En mentionnant, en petits caractères, une formulation restrictive « Liste des prix soumis à aléas ».
- ⇒ En positionnant, subtilement, une virgule après la formulation « à notre grand gagnant », ce qui permet d'interpeller le destinataire du pli (*qui n'est pas spécialement le gagnant de ce montant*).

En fait, votre participation à ce jeu vous permettra, uniquement, de gagner un bon d'achat de 2 € (*seul un heureux et unique gagnant recevra le chèque bancaire de 16 500€*).